This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

INSTITUTS SOLVAY

TRAVAUX DE L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE

ACTUALITÉS SOCIALES

HN
15
.S69
1904

A 486299 DUPL

PRINCIPES D'ORIENTATION SOCIALE

Résumé des Études de M. E. Solvay sur la Productivisme et la Comptabilisme

2E EDITION
1904

MISCH et THRON
EDITEURS
BRUXELLES et LEIPZIG

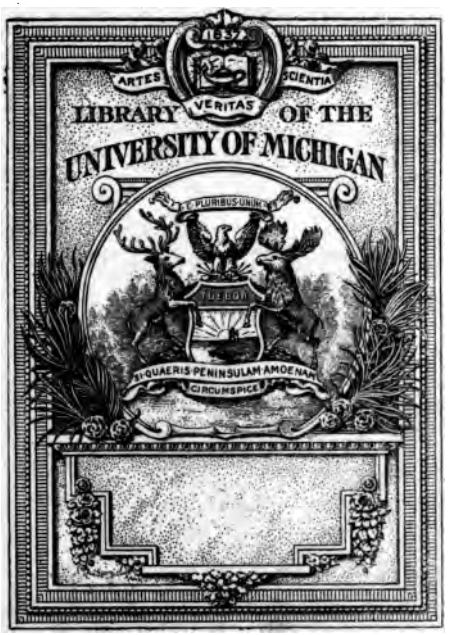
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

HN
.15
.S69
1904

INSTITUTS SOLVAY

Parc Léopold, Bruxelles

INSTITUT DE SOCIOLOGIE

DIRECTEUR :

ÉMILE WAXWEILER

Professeur à l'Université de Bruxelles

COLLABORATEURS SCIENTIFIQUES :

M. ANSIAUX, G. DESMAREZ, E. HOUZÉ, A. PRINS, L. WODON

Professeurs et chargés de cours à l'Université de Bruxelles

ASSISTANT :

G. DE LEENER

Chargé de cours à l'Université de Bruxelles

Travaux de l'Institut

I. ***Notes et Mémoires.*** Publication in-4°, sans périodicité régulière, renfermant des études sociologiques originales et des revues critiques, rédigées avec la collaboration d'un groupe de spécialistes.

II. ***Etudes sociales.*** Série de volumes in-8°, consacrés à des travaux rentrant dans le domaine des sciences sociales en général.

III. ***Actualités sociales.*** Série de volumes in-16, ayant pour objet la vulgarisation des questions sociales courantes.

Travaux publiés au 1er juillet 1904

—

(Les travaux n'engagent que leurs auteurs)

—

Etudes sociales

N° 1. — *Les Syndicats industriels en Belgique,* par G. De Leener, 2e édition, revue et augmentée, 1904.

Actualités sociales

N° 1. — *Principes d'Orientation sociale,* résumé des études de M. Ernest Solvay sur le Productivisme et le Comptabilisme, 2e édition, 1904.

N° 2. — *Que faut-il faire de nos industries à domicile?* par M. Ansiaux, 1904.

N° 3. — *Le charbon dans le Nord de la Belgique.* Le point de vue technique, G. De Leener. Le point de vue juridique, L. Wodon. Le point de vue économique et social, E. Waxweiler, 1904.

N° 4. — *Le procès du libre-échange en Angleterre,* par D. Crick, 1904.

—

Toutes ces publications sont éditées chez Misch & Thron : *à Bruxelles, rue Royale, 68; à Leipzig, Hospitalstrasse, 10; à Paris, rue de Buci, 10 (librairie P. Geuthner).*

LE PROGRAMME DES

Actualités Sociales

Nous n'avons pas cru qu'il fût possible de limiter l'activité de l'Institut de Sociologie à la pure investigation scientifique. Le domaine des recherches sociales est trop humain pour que l'on puisse, en le parcourant, se désintéresser des applications auxquelles sollicitent à la fois l'instinct personnel du mieux et la solidarité des aspirations, des intérêts ou des souffrances d'autrui.

Une institution consacrée à l'étude impartiale des phénomènes sociaux devient ainsi comptable du sentiment public, qui ne lui pardonnerait point d'accumuler les observations au seul profit d'une minorité de chercheurs ou d'initiés, et de

137837

passer à côté des problèmes qui occupent et inquiètent, sans y porter quelque lumière.

Il y aura donc, parmi les Travaux de l'Institut, une série spéciale de publications, où seront étudiées et mises à la portée du grand public, les principales questions d'actualité sociale, à mesure qu'elles se poseront devant l'opinion.

Par là, les **Actualités** *seront une collection de vulgarisation.*

Mais elles seront autre chose encore. Si utile, en effet, que soit la vulgarisation, peut-être en un temps où une sorte de dilettantisme semble interdire à beaucoup la netteté des attitudes et des opinions, est-ce faire œuvre plus féconde encore d'orienter les études sociales vers un but commun, et de coordonner leurs enseignements.

C'est ce que l'on tentera dans les **Actualités.** *On s'efforcera de dégager cet aspect particulier des choses, que le fondateur de l'Institut de Sociologie, par un néologisme expressif, a qualifié de « productiviste ». Rechercher entre des solutions diverses, celle qui assure à l'activité des hommes le rendement maximum; dégager les facteurs qui modifient la productivité des groupes ou des individus, pour découvrir les moyens de l'accroître rationnellement : tel sera le principal objectif poursuivi.*

La tâche est plus vaste qu'on le croirait à première vue; car à tout prendre, elle vise l'essence même de ce que le langage usuel appelle

le « progrès ». Au fond de cette notion vague et dont le XIXe siècle a inconsidérément abusé, n'y a-t-il pas précisément l'intuition d'une meilleure utilisation des efforts, d'un gain matériel ou moral, réalisé toutes autres choses restant égales?

*Progrès dans la constitution physique de l'homme, — dans la formation et l'utilisation de ses facultés mentales, — dans l'éducation de sa volonté et de sa moralité : tout cela tend à créer, en somme, l'*homme normal, *adapté à ses conditions effectives d'existence et capable par là du plus grand travail utile.*

Et c'est là véritablement le fondement solide du progrès social. Le temps n'est plus où la phraséologie politique pouvait suspendre dans le vide des réformes, improvisées parmi les conflits de doctrines ou d'intérêts. On prétend aujourd'hui voir les hommes tels qu'ils sont, soumis, en tant qu'organismes vivants, à toutes les influences de croissance, d'évolution, et aussi de dégénérescence que leur apportent l'hérédité et le milieu.

De même, on s'éloigne instinctivement des solutions empiriques, dans les problèmes toujours renouvelés, qui surgissent au choc des grands intérêts sociaux. De plus en plus, on voudra étudier, sans préjugé de classe ni de parti, ce que sont tous ces intérêts dans la réalité, et la part de sauvegarde que la loi et les mœurs leur doivent. On ne s'encombrera plus de formules, et s'il faut, pour assurer positivement à certains de meilleures

conditions de vie, qu'intervienne la force coërcitive de l'Etat, on y recourra avec confiance et hardiesse. On requerra de la science d'incessants perfectionnements dans la technique des moyens de travail et d'organisation, en faisant toujours davantage du « temps » la chose digne par excellence d'être désirée et épargnée, la vraie Valeur dans l'œuvre de production.

Tout en équipant ainsi les individus et les groupes pour la lutte inévitable et bienfaisante, la tendance vers le meilleur rendement social prépare entre tous l'entente et la paix, dans la mesure même où elle favorise l'expansion naturelle de toutes les facultés et de toutes les ambitions légitimes. En jetant une lumière crue sur les situations sociales, elle empêche que l'on entretienne, de façon durable, la haine barbare entre les hommes et les classes. Pour reprendre le mâle langage du Président Roosevelt (1), *« très énergi-*
» quement, chacun de nous a besoin de se lever
» pour ses propres droits; tous les hommes et tous
» les groupes d'hommes sont tenus de conserver
» le respect d'eux-mêmes; ce respect, ils doivent
» le réclamer aussi d'autrui, en veillant à ce qu'il
» ne leur soit fait aucun tort et à ce qu'il leur
» soit assuré la plus grande liberté de pensée et
» d'action. Mais nourrir de la haine contre les
» autres, c'est un sûr moyen à la longue de se nuire

(1) Dans *La vie intense*, page 283.

» infiniment plus à soi-même qu'à ceux que l'on » hait ».

« **Un citoyen sain dans la cité saine** », *telle serait, appliquée à la politique sociale, la forme productiviste de l'antique maxime de régénération individuelle. La faire connaître, aimer et pratiquer, surtout en ce qu'elle peut avoir de fécond pour la grandeur de la patrie belge, tel sera le programme des* **Actualités Sociales.**

E. WAXWEILER.

PRINCIPES D'ORIENTATION SOCIALE

Malines — Imp. L & A Godenne.

PRINCIPES

D'ORIENTATION SOCIALE

Résumé des Etudes de M. Ernest Solvay
sur le Productivisme et le Comptabilisme

2e Édition

MISCH & THRON
ÉDITEURS
BRUXELLES
Rue Royale, 68
LEIPZIG
Hospitalstrasse, 10
PARIS : **Paul GEUTHNER**, Rue de Buci, 10

1904

Tous droits de traduction réservés

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Préface par M. Ernest Solvay 7

CHAPITRE I. — Le trouble social actuel. . . 19

CHAPITRE II. — Quel est le principe directeur de l'évolution sociale? 29

CHAPITRE III. — Le rôle des capacités productives. 35

CHAPITRE IV. — L'Etat et la production . . 45

CHAPITRE V. — Trois réformes : 1. Le droit à l'existence et l'organisation du marché du travail 53

CHAPITRE VI. — Trois réformes (suite) : 2. La réduction de l'hérédité capitaliste. . . . 59

CHAPITRE VII. — Trois réformes (suite) : 3. L'assurance des fortunes et l'association de la collectivité aux profits de la production . . 65

CHAPITRE VIII. — Comment dresser le bilan de la productivité de chacun? 71

CHAPITRE IX. — Aboutissement social . . . 83

Les études de M. Ernest Solvay, dont la présente brochure constitue un résumé, ont paru sous les titres suivants, chez l'Editeur Lamertin, Marché-au-Bois, 20, Bruxelles :

Notes sur le Productivisme et le Comptabilisme, 1900;

Lettres sur le Productivisme et le Collectivisme, par E. Solvay et L. Anseele, 1900;

Notes sur des formules d'introduction à l'Energétique physio- et psycho-sociologique, 1902.

Voir aussi des articles dans des publications périodiques *(Revue de Belgique, Alliance libérale, Annales Parlementaires :* Sénat) et journaux *(Indépendance, Peuple, Gazette,* etc.).

En résumant ces divers travaux, on s'est non seulement attaché à suivre la pensée de l'auteur, mais encore, dans la mesure du possible, à la reproduire sous la forme même qu'il avait donnée.

---

20 Décembre 1903.

PRÉFACE

PAR M. ERNEST SOLVAY

C'est avec plaisir que j'autorise un groupe de collaborateurs à faire, à leur guise, un résumé de mes Notes, Lettres, etc. sur le productivisme et le comptabilisme.

Pour ma part, si j'étais à même de reprendre comme il le faudrait l'étude du grand problème social dominant notre époque — mais j'en suis loin, — ce n'est pas un résumé de ce que j'ai écrit sur la matière que je ferais, ce serait une défense complète de mes idées, documents, preuves et justifications à l'appui.

Et j'adresserais aussi à ceux qui ont la compétence en cette matière une véritable adju-

ration pour qu'ils tentent, sans délai, de mettre ces idées sous forme de projets de loi, afin de les voir s'éclairer ainsi sous leur jour pratique et vrai, et par conséquent, en état d'être exactement jugées pour ce qu'elles valent. Si mes idées n'ont que peu ou pas de valeur — car je puis me tromper — le mal qu'il y aurait eu à faire cet essai de réalisation serait bien petit; mais si, au contraire, ainsi que je le pense, elles recèlent la vérité et constituent, dans leur ensemble, la seule solution possible au torturant problème, on éviterait vraisemblablement par là la plus grande des catastrophes que l'histoire aurait eu à enregistrer.

Que l'on veuille bien remarquer qu'il s'agit de rallier toutes les opinions en faveur de principes et de formules d'avancement social, et d'obtenir le concours de tous les amis sincères du progrès, aussi bien de ceux qui se sont trop avancés jusqu'ici, en obéissant principalement à leurs sentiments, que de ceux qui se sont arc-boutés pour résister aux poussées vers ce qu'ils considéraient comme l'irréalisable. Il est donc indispensable que ces formules et ces principes soient nets et se présentent sous un aspect de vérité indiscutable. Or, où

puiser la vérité indiscutable, si ce n'est à la seule source qui la renferme, la science? On marche vers son achèvement à pas de géant, et le jour s'annonce prochain où, dans le domaine social, de même qu'il en a été dans le domaine industriel, on n'osera plus rien édifier sans s'appuyer sur elle.

Je rappelle les efforts que j'ai faits dans ce sens en cherchant d'abord à faire pénétrer dans les esprits, cette toute simple évidence, afin qu'elle soit prise comme seule base d'édification sociale possible, que : l'homme vivant à la fois matériellement et intellectuellement, son bien-être, la satisfaction de ses besoins, en dehors de son repos, ne saurait consister que dans la consommation de choses matérielles et intellectuelles correspondantes, y compris celles qui alimentent sa distraction, et que ces choses, toutes ces choses, font l'objet de ce qui peut être appelé, d'une façon absolument générale : la Production; en cherchant ensuite à faire admettre, également comme toute simple évidence et comme seule base générale possible à la production, la capacité : capacité d'action et d'entraînement, capacité de volonté, capacité de travail, capacité de science; en cherchant enfin

à faire voir que la cause déterminante qui pousse l'homme à vouloir obtenir son bien-être le plus grand, bien-être matériel et intellectuel, est purement physique, liée à l'énergétisme de sa réaction physiologique fondamentale, par conséquent légitime, irrésistible et nécessairement capable, à un moment donné, de briser tous les obstacles.

Certes, je ne me dissimule aucunement combien je dérange ceux que satisfait pleinement l'état de choses actuel, les somnolents, les incrustés de bonne foi dans le passé et, si je ne m'éveillais chaque jour en constatant que les actifs et les initiateurs dérangent toute leur vie ceux qui ne le sont pas — et qu'en cela on ne peut dire qu'ils agissent mal, — je pourrais m'arrêter en chemin en cherchant à me persuader que je suis satisfait comme eux et que tout est pour le mieux autour de moi. Pourtant, ma conscience se révolte comme devant un crime, en pensant que je ferais taire ce que je crois sincèrement pouvoir devenir la soulageante vérité du moment; que je cacherais, en tenant pour moi seul, des idées, des principes, dont l'étude et l'application scientifiques doivent finalement, je pense, ame-

ner un accord général des esprits éclairés et honnêtes.

Ce que nous appelons le sentiment du droit, de la justice, est, au fond, la traduction d'un besoin physiologique impérieux, et la cellule humaine, si elle est contrariée ou violentée avec persistance, doit nécessairement, fatalement, amener la révolte de ses porteurs, dès que celle-ci se trouve être possible. Or, en pareille matière, ce n'est pas, de ce qu'a été la veille et de ce qu'est le jour même, que nous devons nous pénétrer, mais de ce qui sera le lendemain et les jours suivants. Demain, nous aurons l'énergie gratuite, ai-je pensé — et cela « changera la face du monde », écrit maintenant Gustave Le Bon (1). — Après-demain, nous volerons mieux que l'oiseau dans l'espace, ai-je encore pensé, après beaucoup d'autres [Charles Renard semble en démontrer aujourd'hui scientifiquement la possibilité] (2) — et cela permettra aux porteurs de cellules humaines révoltées, affamées de « justice

---

(1) Voir *Revue scientifique*, 31 octobre 1903, p. 559.

(2) Voir *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, séance du 23 novembre 1903.

physiologique », de planer à toutes hauteurs sur ceux qui la lui refusent.

Que se passera-t-il? . . . . . .

. . . . . .

Il ne faut pas que l'on en arrive là; dès aujourd'hui et sans relâche, il faut travailler à convaincre les hommes qu'il y a une voie précise, indiscutable, unique à suivre pour atteindre — au plus court — à la pleine satisfaction de ce besoin de justice qui plonge ses racines dans la nature même. Il faut aussi persuader en même temps les honnêtes porteurs de « cellules satisfaites », que l'on peut s'engager dans cette voie, sans que ce soit en réalité à leur préjudice.

« Le perfectionnement incessant des mé-
» thodes de production, dû à la science, ainsi
» qu'à la méditation ou à l'intuition des hommes
» les mieux doués, doit graduellement trans-
» former la situation et la destinée du genre
» humain... Cet avenir brillant de l'humanité,
» par le progrès incessant des méthodes de
» production, dont profiteront ses membres les
» plus humbles, qui pourront un jour se pro-
» curer la plupart des satisfactions dont jouis-
» sent seuls actuellement les hommes riches ou

» aisés, en y ajoutant beaucoup de jouissances » nouvelles aujourd'hui inconnues, apparaît » maintenant comme une certitude. » Ainsi parle Paul Leroy-Beaulieu, dans la nouvelle édition de son ouvrage sur « *Le Collectivisme* » (1). Et je conclus moi-même, en tenant compte de mes études particulières et de l'expérience que j'ai acquise dans les choses de la vie productive, qu'il faut, au plus vite et sans cesse, AMÉLIORER, PERFECTIONNER, INSTRUIRE, CAPACITARIER, ASSURER et GARANTIR — et cela surtout pour PRODUIRE — non pas seulement nationalement, empiriquement et au hasard des circonstances, mais internationalement, méthodiquement et d'après les vues raisonnées que je crois avoir mises en lumière et dont chaque examen nouveau me confirme davantage l'exactitude.

Ces vues, envisagées comme si l'on devait en faire une première application à la société telle qu'elle est actuellement, pourraient se condenser dans les lignes suivantes, que je livre à la méditation, aussi bien des collaborateurs qui me proposent de faire un résumé

---

(1) P. LEROY-BEAULIEU. *Le Collectivisme*, 4e édition. Paris, Guillaumin & Cie, 1903, p. 624.

de mes publications antérieures, que de tous ceux qui pensent que l'humanité civilisée est dans un plein état de crise, ayant pour cause un manque d'idées directrices positives en ce qui concerne son organisation.

Principes directeurs d'une action législative internationale devant mener à l'organisation positive et méthodiquement progressive de la société.

I. — *Instruction, Capacitariat, Chômage Assurance de vivre*

1. Tout enfant recevra l'instruction primaire, efficace, positive, dirigée autant que possible dans le sens de ses facultés naturelles, propre à développer son esprit de volonté et d'action et capable ainsi de l'aider à se procurer la meilleure existence.

2. Il sera créé une instruction capacitaire spéciale répondant aux besoins professionnels des communes, des provinces, du pays et de l'étranger.

3. Il sera créé des bourses du travail communales, des bourses du travail provinciales et une bourse du travail nationale, qui se tiendront en rapport les unes avec les autres et renseigneront les intéressés sur le marché du travail général du pays et de l'étranger.

4. Les valides indigents, adultes et bien doués, involontairement inoccupés pour un certain temps et inscrits à leurs bourses du travail, recevront l'instruction capacitaire.

5. Au nombre des valides âgés ou peu doués, renseignés par les bourses du travail comme involontairement inoccupés pour un certain temps, correspondra un même nombre d'adultes indigents bien doués, renseignés par elles comme ayant pour un certain temps de l'occupation, auxquels on donnera l'instruction capacitaire, l'occupation qui devait aller aux derniers étants alors transmise aux premiers.

6. Tout indigent, inscrit à sa bourse du travail communale, n'ayant pas encore terminé son instruction primaire, ou recevant l'instruction capacitaire, ou invalide, ou valide involontairement et temporairement inoccupé, aura droit au nécessaire pour vivre.

7. Si les bourses du travail renseignent que l'occupation fait couramment défaut dans le pays, les inoccupés qui le réclameront, seront gratuitement dirigés vers les endroits de l'étranger où l'occupation existe ou vers ceux où elle peut se créer, et, dans ce dernier cas, il sera fait le nécessaire pour favoriser cette création.

II. — *Ressources spéciales que pourra se procurer l'Etat :* A) *par l'assurance des fortunes;* B) *par la fourniture du mécanisme des paiements;* C) *par l'impôt successoral réitéré.*

A. 1. Après une réforme de la loi sur les sociétés ayant pour objet d'empêcher les spéculations abusives des apporteurs, des fondateurs et des administrateurs de Sociétés et la fondation de Sociétés sans raison d'être, l'Etat s'attribuera le droit de s'intéresser, par l'intermédiaire d'un organisme spécial, pour une fraction déterminée du capital émis, indistinctement dans toute société par actions qui se fonde ou qui accroît son capital.

2. L'Etat acceptera et garantira contre toute perte les sommes que le public voudra lui confier; ces sommes serviront à prendre des inté-

rêts, au *prorata* du capital émis dans toutes les sociétés par actions qui se fondent ou qui accroissent leur capital, le bénéfice moyen réalisé devant être distribué aux participants, moins x p. c. que s'attribuera l'Etat.

B. 3. L'Etat, par l'intermédiaire de ses bureaux de poste, se chargera de fournir des bons à souches de tout import, à payer et à recevoir, moyennant x p. c. d'intérêt qu'il percevra, à ceux qui le lui demanderont et accepteront les conditions suivantes : leurs fortunes inscrites ou enregistrées seront, par le fait d'une loi et sans acte spécial, hypothéquées ou données en nantissement en faveur de la Poste, ou bien et alors par acte spécial, une fraction seulement desdites fortunes, ou un simple dépôt monétaire, ou toute autre garantie jugée suffisante, sera donnée en nantissement; les bons à payer du payeur seront oblitérés par le payé, qui y apposera la date du payement, son numéro et sa signature, en même temps que le payeur apposera également la date du payement, son numéro et sa signature, pour les oblitérer, sur des bons à recevoir d'égal import aux mains du payé; le payé, contre remise de ses bons à recevoir oblitérés, dont il ne gardera plus que les souches, pourra toujours en réclamer le montant à la poste, soit en bons à payer, soit, jusqu'à substitution intégrale de ce mécanisme de payement

au mécanisme monétaire actuel, en espèces, que, dans ce cas, la Poste elle-même réclamera au payeur en échange de nouveaux bons à payer.

C. 4. Au fur et à mesure que se généralisera l'application de ce nouveau mécanisme des paiements, le taux de l'impôt sur les successions sera accrû et celui des impôts ordinaires sera diminué, de manière à arriver à l'extinction graduelle de ces derniers, le premier impôt seul devant demeurer en application quand la dite généralisation sera devenue intégrale.

5. Au fur et à mesure que la pratique le permettra, l'impôt sur les successions en ligne directe se réitérera en portant chaque fois, et suivant une progression croissant avec le degré d'éloignement du premier testateur, sur les fortunes délaissées par les ascendants successifs.

ERNEST SOLVAY.

CHAPITRE I

Le trouble social actuel

Il est indéniable qu'il se constate actuellement dans toutes les nations civilisées une préoccupation sérieuse, angoissante, au sujet de l'avenir réservé à la société.

L'homme devenu aujourd'hui plus instruit, plus positif qu'auparavant, veut connaître le pourquoi et le comment des actions qu'on prétendrait lui imposer pour le rapprocher d'un idéal à peine entrevu. Il veut sortir du vague et de l'indéterminé qui l'obsèdent; il veut savoir comment se modifiera sa vie, de quelle façon le déshérité bénéficiera des immenses améliorations journellement réalisées dans la production; il veut savoir quel est le sort qui attend le

favorisé dans l'avenir; il veut, en un mot, savoir où va la société.

Les lieux communs traditionnels ne suffisent plus à cet homme qui cherche et qui raisonne. Il sait qu'il existe des principes généraux d'évolution des races et des espèces : il en déduit tout naturellement qu'il existe aussi des principes d'évolution des sociétés en lesquelles se constituent les races humaines. Ce sont ces principes d'évolution qu'il voudrait connaître; c'est l'application qui en sera faite dont il voudrait se rendre compte; en un mot, c'est la nécessité de la vérité sociale qui l'étreint, parce qu'il comprend que, seule, cette vérité peut engendrer un jour des règles de justice et de progrès telles qu'il les pressent : nettes, précises, scientifiquement définies et fixées en d'inébranlables formules.

Voilà l'inconnue du problème social que, sciemment ou inconsciemment, l'homme, le peuple d'audjourd'hui voudrait dégager!

***

Or, quel esprit non prévenu ne le voit? A ce besoin fiévreux d'un idéal que justifierait la

science, aucun programme social ne répond de façon satisfaisante.

Ceci vise d'ailleurs moins les partis politiques proprement dits que les grandes lignes des théories sociales, les principes directeurs, au nom desquels on prétend orienter la politique générale d'une nation.

Et cela ne s'adresse pas davantage à ces gens de préjugés et de privilèges qui, réfractaires au progrès, se contentent de formules n'ayant plus de sonorité que pour eux.

Mais, en vérité, si l'on observe impartialement les groupes militants qui, en toute loyauté, cherchent à améliorer l'organisation sociale, on arrive à la conclusion que ni les uns, ni les autres n'appuient leur action sur des fondements solides.

Les uns, enthousiasmés par les merveilles qu'a engendrées LA LIBERTÉ dans tous les domaines, croient pouvoir s'en tenir à ce seul mot.

Or, peut-on concevoir que l'on n'ait d'autre idéal à poursuivre et à présenter aux masses travailleuses, à une époque d'activité matérielle et intellectuelle inouïe, entièrement insoupçonnée des édificateurs d'une doctrine, que

l'idéal même de ceux-ci ? Idéal magnifique à l'origine, mais aujourd'hui vieilli, usé, réalisé, peut-on dire.

Ce grand mot de « LIBERTÉ » seul ne vibre plus comme autrefois, il a cessé de remuer aussi profondément la fibre humaine.

L'homme est libre, il le sait. S'il peut encore avoir à craindre l'oppression (qui ne saurait plus être que politique, temporaire et locale) de dirigeants coupables ou insensés, il sait que sa liberté n'est pas en danger sérieux, parce qu'il se rend compte que si l'on y portait atteinte, le sentiment universel, à son heure, aboutirait à faire rendre justice.

L'homme est libre, il le restera. Mais l'homme de nos jours veut davantage. Depuis l'époque de la splendeur de la doctrine de liberté, la société a évolué avec une telle intensité dans le sens économique, qu'il est devenu indispensable de faire, dans tout programme social, une place prédominante à ce facteur nouveau. Et c'est précisément ce que ne font pas assez ceux qui, dans certains pays, se réclament du seul libéralisme : de là vient que beaucoup sont aujourd'hui en pleine pénurie d'idées.

En face d'eux se dressent des réformateurs, qui puisent une force extraordinaire d'expansion, d'organisation et de travail dans leur idéal.

A leurs yeux, tous les maux sociaux viennent de ce que le capital nécessaire à la production n'est pas aux mains des travailleurs, occupés à cette production. Les travailleurs, et spécialement les ouvriers manuels, seraient par là asservis aux possesseurs du capital. Et le remède serait de faire du capital une propriété commune : lorsqu'il appartiendrait à tout le monde, il ne serait plus l'occasion de spoliation et d'abus au détriment des faibles. On l'administrerait au nom de la nation, par des délégués librement élus, et on l'utiliserait non plus en vue de réaliser des fortunes personnelles, mais dans l'intérêt commun de la collectivité entière.

Pour arriver à ce but, l'avènement au pouvoir de la masse ouvrière serait indispensable, elle seule étant vraiment intéressée au changement; dès lors, il faudrait tendre, par tous les moyens, à organiser cette masse en une CLASSE politique, grandissant en puissance dans un isolement farouche, à la faveur du principe de la LUTTE DES CLASSES.

C'est bien là, semble-t-il, l'essence même du SOCIALISME COLLECTIVISTE.

Or, à y regarder de près, il y a, à la base de cette conception, de colossales illusions.

Illusion, d'abord, de croire qu'il soit possible de trouver, pour produire tout ce dont les hommes ont besoin, un autre mobile, vraiment efficace, que l'intérêt personnel : les hommes qui se sacrifient sont rares; ils sont l'exception. La règle, ce sont les intéressés.

C'est sur l'intérêt personnel qu'il faut s'appuyer comme stimulant de la marche en avant du progrès. Il forme la base sociale par excellence; la société ne saurait s'en passer. Il n'est, au fond, que l'intérêt vital de l'organisme et, à ce titre, on peut dire qu'il est physico-chimique et, par suite, indestructible.

L'égoïsme est courant, le dévouement est rare; ainsi le veut la loi physiologique de préservation.

On pourrait dire que le dévouement correspond à une névrose de l'organisme. Il n'existe que temporairement; il surgit à certains endroits, à certains moments, comme une véritable poussée, quand les conditions sociales sont devenues trop incorrectes pour l'époque; il

cesse, dès que ces conditions sont redevenues ce qu'elles doivent être.

Illusion, aussi, de croire que la classe ouvrière, en possession du pouvoir politique, soit en état D'IMPOSER l'expropriation des capitalistes privés : supprimer purement et simplement le capital (1) privé et en faire une propriété

---

(1) Nous ne discutons pas évidemment ici cette conception puérile, qui pousse certains naïfs à croire que le socialisme voudrait SUPPRIMER PUREMENT ET SIMPLEMENT le capital. Cela serait littéralement impossible.

Le capital est, de fait, le plus généralement, une représentation en compte et en unités monétaires, de ce qu'ont coûté de travail sous toutes ses formes, une édification industrielle ou commerciale, un appareil, un outil, une substance ou tout autre objet utilisable. On ne peut supprimer cela; le COMPTE PERDURE, le capital aussi. On sait, en effet, comment s'ouvre une comptabilité destinée à représenter à chaque instant la situation d'une affaire quelconque. S'il s'agit d'un particulier qui donne peu à peu une partie de son argent pour fonder une affaire, on débite son Compte-Caisse et on crédite un Compte-CAPITAL chaque fois qu'une mise de fonds a lieu. S'il s'agit d'une société, on débite des comptes que l'on ouvre aux sociétaires au moment où ceux-ci s'engagent à fonder la société, et l'on crédite un compte CAPITAL, que l'on ouvre de même à cet effet.

De toutes façons, le compte CAPITAL reste ouvert tant que l'affaire dure, par conséquent indéfiniment,

nationale, c'est bien vite dit; mais ce ne sont que des mots et non un programme, même lointain, de réalisation.

Bien que le socialisme, tout en étant encore dans sa période sentimentale, soit déjà arrivé à un certain degré de réflexion, — qui lui fait voir qu'on ne peut, tout d'une pièce, détruire la production intégrale actuelle, sauf à la reconstruire aussi tout d'une pièce, sur un autre patron, — il croit encore à la possibilité de faire exécuter par la classe ouvrière, maîtresse du pouvoir, une DÉCAPITALISATION en masse des individus.

Or, n'est-il pas évident que toute mesure de ce genre revêt un caractère FORCÉ, un caractère de SPOLIATION, qui doit nécessairement avoir sa répercussion? Si donc — ce qui n'est pas probable, — il y avait commencement d'exécution, il y aurait fatalement régression, d'abord par manque de capacités agissantes, ensuite par réaction : et tout serait à recommencer.

---

si l'affaire continue indéfiniment. Cela a été, cela est, cela reste et se perpétue en se léguant ou en se transmettant. La suppression du capital est donc un non-sens absolu.

Illusion, enfin, de croire que les expériences de coopération démontrent la possibilité du régime collectiviste. C'est une erreur énorme de confondre coopération et collectivisme. Les coopératives sont des groupements d'intérêts, gérés comme toutes les affaires industrielles. Les plus puissantes d'entre elles, en Angleterre, par exemple, ne se réclament nullement du collectivisme.

En somme, ce qui effraie dans le socialisme, c'est le creux du système, en présence de la puissance d'action énorme qu'il met en jeu; c'est la confusion des éléments : on prend des buts à atteindre pour des moyens d'y arriver, et l'on est dans le vide au point de vue d'un programme d'exécution.

L'œil socialiste est atteint de cataracte, et si cette doctrine ne modifie ses principes par trop simplistes, dans un avenir rapproché, elle fera frein à l'émancipation du peuple, au lieu de la réaliser.

***

Il résulte bien de ce rapide coup d'œil sur les grandes tendances directrices de notre temps, qu'elles sont toutes deux, sous leur

forme actuelle, impuissantes à coordonner les bonnes volontés vers un but de véritable progrès social.

Cela ne vient-il pas de ce que l'une comme l'autre ne paraissent guère s'être souciées du point de vue scientifique? De même que l'on ne cherche de nos jours à établir une industrie quelconque que conformément aux indications de la science qui les concerne, de même, il faut consulter la science sociale théorique d'abord, et, après cela seulement, rechercher une ligne de direction conforme à ses indications. Il est vrai que la science sociale pure et appliquée — sociologie et politique — se trouve être considérablement en retard sur les autres sciences pures et appliquées; mais il n'est pas interdit de la faire progresser et, notamment, d'en établir la filiation avec les autres sciences de la vie.

C'est ce que l'on tentera dans les pages qui vont suivre.

CHAPITRE II

Quel est le principe directeur de l'évolution sociale?

Un grand fait, que l'on doit considérer comme absolument général, domine tous les phénomènes organiques et sociaux : c'est LA TENDANCE VERS LE RENDEMENT MAXIMUM, tendance qui a elle-même pour base la loi physique du travail maximum applicable aux réactions.

Tous les organismes, sans exception, respirent, c'est-à-dire brûlent, oxydent des matériaux; la vie est essentiellement caractérisée par un système de réactions continues qui se produisent au sein d'un milieu approprié, se reproduisent sans cesse et paraissent n'avoir pour objet que d'entretenir l'oxydation qui

semble avoir été la cause première même de l'apparition de la vie. Les faits, d'ailleurs, corroborent cette manière de voir, puisque, d'après des mesures récentes, la chaleur dégagée par un animal au repos diffère peu de la chaleur déduite de la consommation d'oxygène. La raison d'être initiale de l'être vivant, sa loi, son but, son INTÉRÊT, seraient la production et la continuation prolongée de cette oxydation DANS LES MEILLEURES CONDITIONS POSSIBLES. L'être humain, considéré comme isolé ou comme vivant en société, obéit inexorablement à cette grande tendance; la complexité de son organisation, l'admirable harmonie de ses facultés intellectuelles, les pénétrantes manifestations de sa conscience ne le soustraient pas à l'hégémonie de la nature.

Cette conception générale qui, à un point de vue purement théorique d'ailleurs, permet d'embrasser, dans une large synthèse, tous les phénomènes organiques et sociaux, se désigne le mieux par le terme ÉNERGÉTISME (1). Ce n'est pas le lieu d'expliquer ici pourquoi le mot est

(1) Voir à ce sujet, les *Formules d'Introduction à l'Energétique physio- et psycho- sociologique.*

réellement approprié à la chose : il suffira de rappeler que l'oxydation caractéristique de la vie se fait toujours avec dégagement d'ÉNERGIE, c'est-à-dire de chaleur, travail mécanique, électricité, etc.

***

La conséquence de ce grand fait général, c'est que l'homme lutte sans cesse pour l'élévation du rendement de ses efforts, pour l'accroissement de son bien-être : il lutte inconsciemment, il lutte parce que la loi énergétique lui commande de RECHERCHER LA MEILLEURE EXISTENCE.

Il est donc dans la nature même des choses, qu'au sein des sociétés, les hommes tendent sans cesse à augmenter leur bien-être. Ils désirent, et désireront de plus en plus, sous peine de déchéance vitale, tout ce qui est indispensable à leur nourriture, à leur vêtement, à leur logement, à leur protection, à leur distraction (1),

(1) Il n'est pas douteux qu'il faille ranger dans les besoins fondamentaux des hommes tout ce qui est relatif à leur distraction normale.

en quantité et en qualité appropriées à leur tempérament, à leur état de santé, au lieu et à la contrée qu'ils habitent, à leur genre de travail.

En d'autres termes, ces objets de consommation générale devront fatalement être mis en quantités toujours croissantes à la disposition des hommes.

Qu'est-ce à dire, sinon qu'il faudra les PRODUIRE en quantités toujours plus grandes? Car, d'où viendraient-elles bien, si on ne les PRODUISAIT pas?

C'est la production qui génère le bien-être; C'EST DONC BIEN LA PRODUCTION QU'IL FAUT, DANS UNE SOCIÉTÉ BIEN ORGANISÉE, ASSURER AVANT TOUTE CHOSE.

Pour ce qui est de la RÉPARTITION du bien-être, si elle est défectueuse — et elle l'est évidemment, elle l'a toujours été, — il faut travailler sans cesse, comme on l'a toujours fait d'ailleurs, à l'améliorer; MAIS IL EST ESSENTIEL D'Y TRAVAILLER SANS JAMAIS AMOINDRIR LA PRODUCTION EXISTANTE. C'est suivant cette loi que doit s'effectuer le redressement. Ne pas l'admettre serait ignorer le principe d'évolution dont elle découle et qui est la plus grande conquête scientifique de notre époque.

***

Nous voici, de la sorte, en possession d'un point d'appui solide pour nous orienter vers le progrès social. Ce n'est point par impulsion sentimentale, ni par intérêt de parti, que l'on doit accepter cette orientation; c'est en se conformant à une loi de la nature et en partant de considérations purement scientifiques.

Un mot est souvent utile pour caractériser un ensemble d'idés filiées entre elles et formant corps.

On pourrait donc dire, pour résumer toutes les constatations de ce chapitre, que le PRINCIPE DIRECTEUR DE L'ÉVOLUTION SOCIALE, C'EST LE **Productivisme.**

Le productivisme — qui n'est pas autre chose que l'équivalent social de l'énergétisme, — nous enseigne qu'avant tout et toujours la production maximum doit être le but suprême éminemment moral à poursuivre.

Être productiviste, c'est reconnaître que la vraie marche à suivre pour assurer le bien-être des hommes est de développer, par tous les moyens, la production des choses MATÉRIELLES

OU IMMATÉRIELLES, qu'ils désirent et désireront sans cesse davantage.

On va voir à quelles conséquences conduit cette affirmation de principe.

CHAPITRE III

Le rôle des capacités productives

Si l'on recherche de quelle façon s'est toujours effectuée la production, il apparaît aussitôt, qu'en général, elle a été obtenue par la volonté et le travail d'un certain nombre d'hommes possédant des capacités spéciales pour faire travailler d'autres hommes de moindres capacités mieux que ceux-ci ne le feraient eux-mêmes, ou pour faire travailler des machines qui peuvent leur être substituées.

Encore une fois, cela est conforme à la nature des choses. Car, à travers toute l'évolution des êtres vivants, on retrouve l'inégale répartition des aptitudes. L'anthropologie confirme cette loi générale, en ce qui concerne les

hommes : corporellement et surtout cérébralement, les hommes diffèrent les uns des autres, et, aussi loin que l'histoire permet de remonter, on observe que les moins capables sont assujettis aux plus capables.

Mais cette inégalité fondamentale des capacités n'empêche pas que le rendement global de la production sera d'autant plus élevé que les aptitudes de chacun seront plus développées. Et il est bien évident que ce rendement sera maximum si les aptitudes de chacun, si inégales qu'elles soient, sont développées au maximum.

Il en résulte que plus il y aura d'hommes capables et de machines en activité dans la production, — les machines n'étant au surplus qu'un des produits de la science et de l'activité des hommes capables, — plus le bien-être général sera obtenu facilement et avec économie.

LA SOCIÉTÉ A DONC LE PLUS PUISSANT INTÉRÊT A ACCROÎTRE CONSTAMMENT, DANS TOUTES LES DIRECTIONS ET A TOUS LES DEGRÉS, SANS JAMAIS ENTRAVER LA PRODUCTION EXISTANTE, LE NOMBRE D'HOMMES CAPABLES ET, COMME CONSÉQUENCE, LE NOMBRE DE MACHINES EN USAGE DANS LA PRODUCTION.

***

CRÉER, MULTIPLIER DES CAPACITÉS PRODUCTIVES A TOUS LES DEGRÉS, TEL DOIT DONC ÊTRE LE BUT PRIMORDIAL DE TOUTE LA POLITIQUE SOCIALE.

Que l'on s'entende bien, d'ailleurs. Il s'agit de capacités PRODUCTIVES, c'est-à-dire que la formation de ces capacités doit être orientée vers un résultat effectif, mesurable par un accroissement de la production de toutes les choses matérielles ou immatérielles, constituant le bien-être auquel aspire la masse des hommes. En d'autres termes, les capacités créées doivent être toujours prêtes à se jeter dans la production; elles doivent être pratiquement utiles et utilisables.

C'est dire qu'on ne pourra organiser avec assez d'attention l'enseignement; mieux vaudrait dire « LE CAPACITARIAT », pour bien mettre en évidence le caractère spécial qu'il doit avoir. Il faudra toujours avoir l'œil fixé sur ce que réclame la production et adapter l'enseignement aux lacunes ou aux besoins constatés. Il ne suffit pas de créer un enseignement empirique, conforme à des formules préétablies : les méthodes, les programmes doivent être flexibles

et changeants comme la production elle-même, dont le mouvement en avant ne s'arrête jamais.

L'OUTILLAGE CAPACITAIRE D'UNE NATION DOIT ÊTRE AUSSI VARIÉ ET AUSSI COMPLET QUE SON OUTILLAGE INDUSTRIEL : la perfection de celui-là est la garantie même des progrès de celui-ci.

De même que la production se fait par une véritable hiérarchie d'agents correspondant aux diverses phases de la division du travail, de même l'enseignement doit comporter des spécialités appropriées : enseignement technique élémentaire et développé pour les travailleurs manuels et intellectuels, ouvriers et ingénieurs; enseignement commercial, industriel et agricole supérieur, pour ceux qui assument les responsabilités de la production.

***

Surtout, que l'on n'aille pas donner pour base et pour but exclusif à cette formation capacitaire ce que certains appellent « la pratique ». LA VRAIE CAPACITÉ N'EST PAS PUREMENT PROFESSIONNELLE : elle doit être intégrale, c'est-à-dire s'appuyer à la fois sur un fonds solide de culture

générale et sur une formation physique et morale complète de l'homme.

En ce qui concerne la culture générale, elle ne saurait à notre époque avoir d'autre base que la science positive dont les lois indéfectibles constituent aujourd'hui le déterminisme universel.

Au seuil du XXe siècle, l'homme, appuyé sur ces bases scientifiques, crée par son industrie presque tout ce dont il fait usage et génère par synthèse la matière organique; sans intermédiaires, il fait franchir l'espace à sa pensée; il emmagasine sa voix et crée une énergie qui révèle les mystérieuses profondeurs des choses? En présence de pareilles conquêtes, n'est-il pas essentiel que les grandes vérités de la science, immuables dans leur essence, sinon dans la forme qu'elles revêtent actuellement, deviennent enfin l'apanage de quiconque a une vie à parcourir, un labeur à accomplir, une curiosité à satisfaire, une pensée à fixer, une conscience à tranquilliser?

En dehors de l'enseignement de ces vérités universellement reconnues par l'élite des hommes civilisés, on pourrait, pendant tout un temps encore, établir un enseignement abrégé des

« vérités de légende », si l'on peut ainsi dire, qui sont admises seulement par les adeptes des divers systèmes religieux correspondants. Elles seraient présentées à la fois comparativement et pour ce qu'elles sont; c'est-à-dire que l'on enseignerait qu'elles sont révoquées en doute et ne sont pas universelles, et l'on indiquerait le nombre approximatif ainsi que la valeur intellectuelle de leurs partisans.

Il n'est pas admissible que l'on fausse ou dénature le plastique cerveau des jeunes gens en ne leur disant pas loyalement, honnêtement ce qui n'est pas et ce qui est vérité scientifique, pour constituer leurs fonds intellectuel d'entrée dans la vie pratique.

Mais ce fonds intellectuel demande à être appuyé sur une éducation appropriée des facultés physiques et du caractère.

Souvent, dans la vie pratique, LA CAPACITÉ D'ACTION ET DE VOLONTÉ est prisée plus haut que la capacité de savoir.

Aussi s'attachera-t-on à faire naître et à exalter tout à la fois la vigueur corporelle et l'amour du travail, la puissance d'entraînement, la ténacité, le jugement pondéré. Des subsides seront libéralement accordés aux jeunes gens

possédant toutes ces aptitudes et disposés à poursuivre leurs études.

Ce qu'il faut créer, en un mot, ce sont des HOMMES VRAIS, dans toute la signification du terme.

***

Cela ne suffit pas.

Les capacités productives doivent être créées non pas en vue d'être utilisées localement, ni dans le pays même, mais, si l'on peut ainsi dire, EN VUE DE L'EXPORTATION.

Le problème social n'est pas spécial à un pays; il n'est ni belge, ni même européen; il est mondial. Le monde est ouvert à tous; il n'existe plus de barrières entre les peuples; les facilités de communication sont énormes et vont en s'accroissant de jour en jour. On fait circuler les énergies tout comme les produits : elles obéissent à la loi de l'offre et de la demande, comme tout ce qui se paie; on demande et on offre pour l'étranger, pour les pays lointains, des directeurs, des ingénieurs, des chefs de fabrication, des contre-maîtres, des ouvriers de métier, des professeurs, des littérateurs, des artistes. Ainsi, les

capacités productives des pays civilisés se diffusent partout; rien ne peut les arrêter dans cet envahissement de la terre entière; partout on leur ouvre les bras.

Le mouvement mondial devient colossal. En quelques années, par exemple, rien qu'en Russie, la Belgique seule a créé pour plus de 400 millions d'affaires industrielles.

Ce serait donc une pensée étroite, égoïste, anti-humanitaire que d'envisager seulement le progrès au point de vue national. On doit, par principe, avoir en vue sa diffusion universelle, de manière à ce que, nulle part, des entraves ne soient apportées à l'utilisation des capacités productives qui, libres de disposer de leur sort, trouveront, pendant toute une période, plus facilement et bien plus fructueusement que chez nous, leur emploi à l'étranger. De même que dans l'expérience classique des vases communicants, le liquide se met au même niveau, de même les capacités productives tendront de plus en plus à s'écouler de pays à pays, à mesure que leur expansion se trouvera facilitée.

Du coup, on verra sans doute qu'il n'y a rien à craindre des Chinois dans l'avenir, car le monde entier, y compris la Chine, aura long-

temps encore autant besoin de nos capacités productives à nous que nous pourrons avoir besoin de celles des Chinois.

Ne serait-ce donc point un enfantillage de mettre des obstacles au nivellement mondial des capacités qui s'accomplira fatalement, parallèlement à tous les autres progrès?

CHAPITRE IV

L'État et la Production

L'État, ayant assuré par un enseignement capacitaire fortement organisé les meilleures conditions de production, doit-il encore prendre d'autres mesures générales?

D'abord, à l'égard des producteurs à tous les degrés, chefs d'exploitation, directeurs, employés, ouvriers, l'État doit avoir pour principe de laisser à tous LA PLUS GRANDE LIBERTÉ.

Plus, en effet, les hommes seront capables individuellement, mieux ils seront en état de se diriger eux-mêmes. DIFFUSION DE LA CAPACITÉ ET EXTENSION DE LA LIBERTÉ vont de pair : l'un ne se conçoit pas sans l'autre.

L'État doit laisser aux capacités la liberté

de s'utiliser, de se classer, tout en créant les organisations nécessaires pour que cette utilisation et ce classement puissent s'effectuer avec la plus grande facilité. L'État ne décrète pas le progrès ni l'économie dans la production; ce n'est pas son rôle et jusqu'ici il n'en a pas la capacité; mais il doit s'ingénier à les favoriser par tous les moyens appropriés.

En somme, la politique sociale doit toujours tendre, conformément au principe directeur du productivisme, à rendre la production la plus économique possible.

A l'égard du travailleur, QUEL QU'IL SOIT, elle visera, non pas tant à le payer cher, ce qui mène, au surplus, à produire à prix élevé les choses qu'il emploie, mais plutôt à FAIRE INTERVENIR DE PLUS EN PLUS DES MACHINES ET DES CAPACITÉS DANS LA PRODUCTION, de façon à lui offrir toutes choses sans cesse meilleur marché et à réduire de plus en plus son temps de travail en accroissant celui de sa distraction et de son repos.

Néanmoins, le travail doit être payé ce qu'il vaut sur le marché du travail, comme le capital sur le marché financier, et c'est une chose bien connue, d'ailleurs, que L'OUVRIER QUI

COÛTE PEU A SON PATRON EST SOUVENT CELUI QUI GAGNE LE PLUS : peu importe le haut salaire, dès que la main-d'œuvre est capable et que son coût PAR UNITÉ PRODUITE est peu élevé. La concurrence que les États-Unis font à l'Europe, malgré des salaires trois fois plus forts, le démontre surabondamment.

De son côté, le travailleur doit accueillir avec faveur tout perfectionnement apporté dans l'outillage et mettre tout en œuvre pour accélérer et améliorer la production. POUR LUI, AUTANT QUE POUR LE CHEF D'EXPLOITATION, L'ÉTAT D'AME PRODUCTIVISTE EST INDISPENSABLE.

***

Dans tout cela, le rôle de l'État est bien plus passif qu'actif : sa tâche essentielle reste celle qui a été définie précédemment, créer au maximum des capacités spéciales, intellectuelles et matérielles, dans toutes les directions et à tous les degrés de l'activité productrice; mais il ne peut et ne saurait limiter, ni taxer officiellement cette activité.

Toutefois, il doit tout faire pour éviter l'abus et l'oppression; si, par exemple, les conditions

de travail imposées aux ouvriers sont exagérées ou insalubres, la loi doit sauvegarder l'intérêt social, qui est, avant tout, de protéger et d'améliorer sans cesse la vie moyenne de l'homme.

La science fournit de plus en plus des indications précises sur les règles du développement normal des organismes : le temps n'est pas éloigné où l'on pourra réunir ses prescriptions en un véritable CODE D'HYGIÈNE SOCIALE. Assurer, voire même imposer l'observation de ce code, rentre dans la mission fondamentale de l'État, telle qu'elle a été définie au CHAPITRE III; car les capacités productives créées par la diffusion d'enseignements appropriés ne seront EFFECTIVES que si elles sont protégées contre les dépréciations morales et physiologiques.

Jusqu'où l'Etat pourra-t-il aller dans ces restrictions à la libre production? La limite est nettement tracée si l'on envisage la question au point de vue productiviste, le seul réellement scientifique : on ne devra jamais, par aucun procédé de coërcition, nuire à la production D'UNE FAÇON QUI AURAIT POUR RÉSULTAT DE CONSTITUER LE PAYS EN ÉTAT D'INFÉRIORITÉ PRODUC-

TIVE ÉVIDENTE VIS-A-VIS D'AUTRES PAYS CONCURRENTS; le résultat final d'une telle politique serait une émigration des capacités productives, une expatriation de la production nationale, et par conséquent un appauvrissement du pays.

***

Le point de vue productiviste peut encore imposer à l'Etat une autre tâche :

Depuis la fin du XIXe siècle, la tendance, dans la production, est de plus en plus vers le groupement des producteurs : trusts, syndicats, cartels se sont rapidement répandus de pays à pays.

CETTE TENDANCE EST NORMALE; ELLE EST UTILE, en raison même du mobile productiviste qui gouverne l'activité des hommes.

L'ETAT N'A PAS A S'Y OPPOSER ; AU CONTRAIRE, IL DOIT LA FAVORISER. Il doit encourager les efforts pour internationaliser les groupements réalisés et par suite la production correspondante, ne fût-ce qu'en vue notamment de rendre possible ultérieurement la suppression de l'impôt douanier.

L'abus seul, comme toujours, est à empê-

cher : l'abus est, ici, l'accaparement capitaliste, la spéculation déchaînée par l'appât d'un gain exagéré, la hausse anormale du prix des produits. L'appel au contrôle de tous, par la publicité et l'observation de certaines règles de comptabilité, est la meilleure garantie, et elle sera d'autant plus efficace que le public se composera davantage de capacités éclairées sur les vraies règles de la production.

Toutefois, pourquoi reculer devant la solution extrême s'il est démontré que les abus perdurent? Pourquoi l'Etat, la Province ou la Commune n'assureraient-ils pas l'exploitation d'objets quelconques de la production CHAQUE FOIS QUE CETTE EXPLOITATION SERA RECONNUE POSSIBLE ET SÛREMENT PLUS AVANTAGEUSE AU BIEN-ÊTRE GÉNÉRAL QU'ELLE LE SERAIT AUTREMENT?

La nécessité de garantir la société contre certaines associations de producteurs est généralement sentie dès aujourd'hui; on peut n'en citer comme exemple que les nombreux travaux effectués par la municipalité de Londres.

Deux correctifs dans cette voie sont encore fournis par l'application du point de vue productiviste :

D'abord, il y aurait toujours désavantage, et non avantage, à réaliser cette exploitation publique PAR COËRCITION; elle n'est désirable que pour autant qu'il soit certain que la capacité productive de l'exploitant privé est inférieure à celle de l'exploitant public.

Ensuite, pour que la productivité de l'exploitation publique reste en tous cas supérieure, il est indispensable que l'administration emploie AU MOINS les mêmes méthodes de production que l'exploitant privé. Et cela ne se peut, évidemment, qu'en introduisant, — ce qui n'est pas encore fait — dans l'organisation communale, provinciale et nationale, les principes de gestion, d'autonomie, de responsabilité, etc., existant dans les organisations industrielles et reconnus utiles et productifs.

CHAPITRE V

Trois réformes

I. — *Le droit à l'existence et l'organisation du marché du travail*

En dehors des capacités productrices auxquelles il faut surtout garantir la liberté, il y a d'abord la masse des invalides, des indigents, des malades, des incapables, qui ne savent pas ou ne savent plus coopérer à l'œuvre de production.

Pour eux, L'ETAT DOIT ALLER FRANCHEMENT JUSQU'A LEUR RECONNAITRE LE DROIT A LA VIE, et il doit chercher le plus vite qu'il pourra à leur assurer l'existence. Déjà actuellement, dans nos pays, on ne laisse plus sciemment personne mourir de faim; mais ce sont encore souvent

les bons et les généreux qui paient pour les mauvais et les égoïstes. D'autre part, on crée partout des sociétés d'assurances, des sociétés de secours mutuels, etc., toutes distinctes les unes des autres; cela amènera dans la société une inextricable complication. Enfin, il y aura toujours, quoi qu'on fasse, des oubliés, des abandonnés. On voit donc que l'unification s'imposera de toute façon tôt ou tard.

Si le temps qu'il faudra pour arriver à ce résultat est encore indéterminé, si on l'apprécie différemment selon les opinions, il faut rechercher néanmoins la voie sûre et la plus prompte; on n'ira jamais trop vite pour obtenir ce bien immense; mais il faut rester pratique, possibiliste, de façon à ne pas nuire, par des mesures inconsidérées, à la capacité de concurrence mondiale du pays. Notamment, s'il est hors de doute qu'il faut accorder des pensions à tous les travailleurs et que ces pensions doivent être sérieuses, il faut toujours tenir compte, surtout en matière d'impôts, DE CE QUI EXISTE DANS LES PAYS CONCURRENTS. Cette considération domine toute la question de l'organisation méthodique de la société; elle conduit fatalement à l'internationalisation des principales réformes.

***

A côté des invalides et des indigents, il existe, dans nos sociétés industrielles modernes, un certain nombre, variable suivant les périodes d'activité ou de dépression économiques, d'hommes valides, involontairement inoccupés et par là dénués de ressources.

CES CHÔMEURS FORCÉS DOIVENT ÊTRE TRAITÉS COMME DES INVALIDES, ET ILS ONT, COMME TELS, DROIT A LA VIE. Mais, au point de vue productiviste, la société doit aux victimes involontaires du chômage plus que la garantie de l'existence; elle leur doit l'occupation même, en leur assurant du travail soit dans le pays, soit à l'étranger, par une émigration donnant des garanties de sécurité, si le travail fait couramment défaut dans le pays.

C'est ce que tendrait à réaliser de la façon la plus éminemment favorable à la société, L'ORGANISATION CAPACITAIRE DU MARCHÉ DU TRAVAIL.

Non seulement chaque commune, quelque petite qu'elle soit, devra, dans l'avenir, avoir sa Bourse du travail à elle (le secrétaire communal y suffira souvent) et être régulièrement en communication avec les bourses du travail des

autres communes; non seulement il devra exister une Bourse du travail gouvernementale, renseignant les autres Bourses sur le marché du travail du monde entier, mais, de plus, on devra établir des écoles supplémentaires de « capacitariat », fournissant l'instruction plus spécialement au point de vue des nécessités du marché du travail universel.

Voici comment il semble que l'on pourrait recruter la population de ces écoles supplémentaires.

Les Bourses du travail s'occuperaient non seulement de ceux qui manquent d'occupation d'une façon continue, mais encore de ceux auxquels l'occupation manque ordinairement par mois, par semaines et même par jours et fractions de journées. Elles chercheraient à opérer le placement des inoccupés âgés et des inoccupés jeunes, mais peu doués, en les faisant permuter avec des travailleurs occupés, jeunes et bien doués. Ce sont ces derniers qui peupleraient les écoles supplémentaires.

Ainsi l'on attirerait dans ces écoles, pour les capacitarier, tous ceux qui se montreraient susceptibles d'acquérir une instruction sérieuse; au nombre des chômeurs successivement remis

au travail correspondrait donc exactement le nombre de ceux que l'on préparerait de la sorte et qui s'emploieraient ensuite librement, soit dans le pays, soit à l'étranger, là où leur activité pourrait être le mieux utilisée.

En somme, on voit qu'il n'y aurait plus jamais d'inoccupés, si ce n'est temporairement; par le principe du « CHÔMAGE-CAPACITARIAT », le sans-travail lui-même devient donc un agent de productivité, et, du pire fléau de l'industrialisme moderne, le chômage involontaire, on fait un vrai facteur d'accroissement des forces vives de la nation. N'est-ce pas la solution la plus élevée et la plus digne à la fois du problème de la bienfaisance?

CHAPITRE VI

Trois réformes (suite)

II. — *La réduction de l'hérédité capitaliste*

Dans tout ce qui a été dit du rôle de l'Etat dans la production, on n'a envisagé que des PRODUCTEURS CAPABLES.

Mais il y a lieu de faire ici une constatation très importante. Si l'on observe ce qui se passe actuellement, on s'aperçoit bien vite que, malheureusement, IL N'Y A PAS QUE LES CAPACITÉS PRODUCTRICES QUI AIENT LE POUVOIR DE S'OCCUPER DE LA PRODUCTION; il y a aussi des incapacités réelles, PARCE QUE CES INCAPACITÉS SONT CAPITALISTES ET QUE LE CAPITAL A POUVOIR D'ACTION DANS LA SOCIÉTÉ. Ce pouvoir d'action capitaliste domine même souvent celui des vraies capa-

cités productrices, et, en outre, il se transmet parfois d'incapables à incapables pendant une série de générations.

Il en résulte que l'hérédité capitaliste, si elle n'a cessé d'être utilement légitime pour notre époque, apparaît comme un mal économique, en ce qu'elle confère souvent un pouvoir d'action productrice à ceux qui n'ont pas la capacité voulue pour l'exercer.

LA DIRECTION RATIONNELLE DU PROGRÈS SOCIAL DOIT ÊTRE TELLE QUE CE MAL PUISSE ÊTRE RÉDUIT PROGRESSIVEMENT ET QUE L'ON ARRIVE GRADUELLEMENT A L'EXTINCTION DU CAPITAL HÉRÉDITAIREMENT TRANSMIS.

C'est la perception d'un impôt par l'Etat qui apparaît comme le procédé le plus naturel pour réaliser ce but. Une fortune qui ne si reconstituerait pas et qui passerait d'une génération à l'autre, fût-ce en ligne directe, devrait être frappée A CHAQUE TRANSMISSION ET PROGRESSIVEMENT.

Pareil impôt, qu'on pourrait appeler exactement un IMPÔT SUCCESSORAL RÉITÉRÉ, serait équitable et rationnel.

Nul ne contestera, en effet, que ce n'est pas

la fortune laborieusement acquise et dont légitimement on jouit, qui doive être frappée par l'impôt, mais seulement LA FORTUNE TRANSMISE : la première représente un bien respectable et noblement obtenu; la seconde, au contraire, est un bien délaissé par son édificateur et par conséquent ÉMINEMMENT TAXABLE; c'est lui que doit viser l'impôt.

Que l'homme qui a beaucoup créé et puissamment perfectionné l'outillage social tire avantage du fruit de son travail, de son intelligence, de son activité, sans devoir en sacrifier, de son vivant, une part au profit de la collectivité! Mais lui disparaissant, c'est le créateur même de la valeur produite qui disparaît, et les enfants ou les parents qui n'y ont aucunement contribué ne sont pas davantage fondés à en revendiquer une part.

Evidemment, à l'heure actuelle, cette affirmation heurte le point de vue sentimental de tous ceux qui possèdent; aussi la réforme complète n'est-elle pas d'application immédiate. Il n'en reste pas moins certain qu'elle marque une orientation de progrès et de justice.

Dès maintenant, d'ailleurs, le principe de la non-perpétuité de l'hérédité est inscrit dans les

lois de différents pays, sous la forme d'un impôt sur les successions, ce qui fait qu'une fortune, indéfiniment transmise et ne se reconstituant pas, finit par s'éteindre. Et il existe une tendance manifeste à accroître cet impôt, notamment en Angleterre.

De plus, partout aussi, l'impôt successoral est établi à un taux d'autant plus élevé en ligne collatérale que l'héritier s'éloigne davantage du défunt par diminution de consanguinité.

Or, n'est-il pas évident que ce qui est reconnu juste et vrai, en prenant pour base la diminution de consanguinité pour la transmission d'une fortune en ligne COLLATÉRALE, doit également l'être en ligne DIRECTE?

Plus de fois une même fortune est transmise, plus, en effet, la consanguinité en ligne directe avec l'édificateur de la fortune est diminuée; il y a donc lieu, par application du même principe, de suivre cette fortune dans ses transmissions successives et de fixer, à chaque transmission, le taux de son imposition au moins proportionnellement au degré d'éloignement de l'héritier direct avec l'édificateur de la fortune.

On arriverait, grâce à ce véritable IMPÔT A LONGUE ÉCHÉANCE SUR LE DÉSŒUVREMENT, à ce double résultat : d'un côté, le capital serait finalement possédé par ceux qui sont capables de le gagner en concourant par leur travail à l'accroissement et à l'amélioration de la production; de l'autre, l'homme privilégié lui-même serait obligé de « se capacitarier », sous peine de déchéance.

On verrait ainsi tout à la fois la sécurité et le bien-être s'irradier de plus en plus, en même temps que se fortifier l'attachement profond des hommes pour la justice sociale.

CHAPITRE VII

Trois réformes (Suite)

III. — *L'assurance des fortunes et l'association de la collectivité dans les profits de la production.*

Toujours en vue d'arriver à l'élimination graduelle de tout ce qui est contraire à la tendance productiviste, l'État a l'obligation impérieuse D'ENTOURER DE GARANTIES EFFECTIVES LA CONSTITUTION DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES.

Quant au moment présent, il est urgent de procéder à la revision des lois sur les sociétés commerciales afin d'empêcher à l'avenir le lancement trop facile d'affaires quelconques, au profit presque exclusif des lanceurs et au préjudice des actionnaires. On pourrait, par exem-

ple, imposer aux fondateurs d'une affaire l'obligation d'y rester intéressés pendant cinq à dix ans; les apports devraient n'être payés qu'en bénéfices excédant un certain minimum; etc. Il est légitime, en effet, que la personne qui apporte à une entreprise en formation des études et des projets ne puisse réaliser les titres reçus en rémunération de ces apports qu'après constatation certaine d'un bénéfice continu à déterminer; jusque là, elle devrait rester obligatoirement co-associée à l'entreprise qu'elle a contribué à monter. Les mesures à prendre à cet égard sont évidemment à examiner de près; mais, de toute façon, la revision de la législation en vigueur doit se faire.

Le nombre de mauvaises opérations industrielles se trouverait être ainsi considérablement réduit. Sans cesse, d'ailleurs, la législation sur les sociétés commerciales, qui est, en somme, la vraie législation capitaliste, devra être revisée et orientée dans le sens entièrement productiviste, de façon à ce que les BÉNÉFICES NE S'ACQUIÈRENT QUE LÉGITIMEMENT, EN PROPORTION DES CAPACITÉS ET DES RESPONSABILITÉS CORRESPONDANT AUX RISQUES COURUS, CE QUI EST LA VRAIE FORMULE PRODUCTIVISTE DU PROFIT CAPITALISTE.

***

Cette réforme, si essentielle qu'elle soit en elle-même, présente surtout de l'importance au point de vue de la société en général.

Qu'on se représente, en effet, la situation économique d'un pays où il ne se créera plus que des affaires sérieuses. Dans l'ensemble, et par la seule action de la loi des grands nombres — dont l'application est faite déjà de nos jours avec succès par les Compagnies d'assurances de toute espèce — les mauvais risques compenseront les bons, et il s'établira inévitablement un dividende moyen qui variera avec la prospérité générale.

Ainsi, un particulier qui s'intéresserait à TOUTES les affaires nouvelles serait assuré d'un profit global. Il n'existe, il est vrai, guère de particuliers assez puissants ou assez avisés pour entrer dans cette voie. Mais l'Etat est exceptionnellement bien placé pour le faire.

Il dira donc au public : « Apportez-moi de l'argent autant que vous voudrez, à un taux déterminé. Je l'accepte pour le placer dans toutes les affaires qui se fondent ou s'accroissent ».

Pour la masse des rentiers, ce sera la sécurité du placement, car un intérêt fixe leur sera garanti.

Pour l'Etat, ce sera une source précieuse de revenus, car ayant des frais de gestion extrêmement réduits, il bénéficiera de presque toute la différence entre l'intérêt allant aux bailleurs de fonds et le dividende moyen touché par lui dans l'ensemble des affaires auxquelles il se sera intéressé.

Pour l'activité économique de la nation, ce sera la suppression de l'agiotage et de la spéculation en même temps que l'étude attentive des affaires, car chacun aura un intérêt effectif à les contrôler.

En somme, il s'agirait de généraliser et surtout de systématiser ce qui s'observe déjà çà et là, par exemple pour le Métropolitain de Paris qui est créé avec une très large participation de la ville.

Toutefois, il est indispensable de bien noter ce point :

L'ACTION DE L'ETAT SE BORNERAIT A UNE SIMPLE PARTICIPATION FINANCIÈRE. Il n'aurait aucunement à intervenir, ni à étudier, ni à guider, ni à surveiller; il laisserait largement s'épanouir toutes

les capacités; l'initiative privée, créatrice des affaires, demeurerait entière; elle ne serait même pas effleurée.

On aurait simplement placé, sur le vaste courant de la richesse publique alimenté par l'ensemble des activités productrices, une « prise » au profit de la société tout entière.

CHAPITRE VIII

Comment peut-on dresser le bilan de la productivité de chacun?

Les diverses mesures, sommairement esquissées jusqu'ici, concourent toutes, dans leur ensemble, à mettre en pleine valeur les activités effectivement productives de la nation. A mesure qu'elles seront appliquées, elles transformeront les conditions sociales de telle manière que, de plus en plus, LA FORTUNE DE CHACUN SERA DUE EXCLUSIVEMENT A SA PRODUCTIVITÉ.

A ce moment, le progrès sainement compris exigera davantage. La seule mesure de la valeur humaine étant devenue la productivité — tant intellectuelle ou morale que matérielle, ne l'oublions pas — la part d'intervention de chacun

dans la société devra être proportionnelle à sa production utile pendant sa vie active. On éprouvera instinctivement le besoin de posséder une représentation exacte, automatique, des individualités, un reflet fidèle du pouvoir acquisitif de chacune d'elles.

Il devient ainsi nécessaire de préparer dès à présent les moyens de DRESSER LE BILAN SOCIAL DE LA PRODUCTIVITÉ DE CHACUN.

Or, si l'on y réfléchit, on observera que le monde moderne s'est déjà spontanément orienté vers une méthode parfaite de comptabilité sociale, ainsi que le montre clairement l'évolution récente du mécanisme des transactions commerciales.

Aujourd'hui, on pense, en général, que toute opération d'achat-vente nécessite l'ÉCHANGE d'une pièce de monnaie contre la marchandise, et qu'il faut donner tel ou tel nombre de francs, de *shillings,* de *marks,* etc., en paiement.

En réalité, cependant, on est déjà partiellement SORTI, DANS LA PÉRIODE PRÉSENTE, DE LA NOTION DE L'ÉCHANGE POUR ENTRER DANS CELLE DU COMPTE. Dans les grandes affaires, — et même en Angleterre, et surtout aux Etats-Uuis, pour

les opérations courantes, — les dettes et les créances s'effacent, non par manipulation d'espèces monétaires, mais par simple inscription, par « écriturement » si l'on peut dire, à des comptes-courants.

C'est-à-dire que chaque personne a, dans une Banque, un compte ouvert, correspondant au dépôt de la partie de sa fortune qu'elle y a mis; lorsqu'elle a un paiement à effectuer, elle remet à son créancier un bon à payer par la Banque, qui s'appelle un chèque, ou plus simplement elle fait porter par la Banque la somme due, au débit de son propre compte et au crédit du compte de son créancier. Toute manipulation de monnaie se trouve ainsi supprimée.

Entre Banques, le même procédé est appliqué, et l'on établit chaque jour la compensation des comptes réciproques de façon à ne liquider en monnaie que le solde final. CES CHAMBRES DE COMPENSATION (CLEARING HOUSES) ont pris aux Etats-Unis, dans ces dernières années, un développement considérable. Elles y existent au nombre de plus de CENT; on en rencontre jusque dans les petites villes. Pendant la seule année 1901, on a traité, dans ces CLEARING HOUSES, pour le total colossal de 585 MILLIARDS DE FRANCS

D'AFFAIRES. En un jour, il se fait, au Clearing de New-York, pour 1 milliard 230 millions d'affaires, avec une manipulation de monnaie réduite à 55 millions.

En 8 ans, de 1894 à 1902, le total annuel des transactions compensées a passé, pour l'ensemble des Etats-Unis, de 225 milliards au chiffre de 585 milliards cité plus haut, c'est-à-dire QU'IL A PLUS QUE DOUBLÉ.

***

D'autre part, il se poursuit depuis quelques années, en Autriche, une expérience analogue, quant au principe du moins, à celle des CLEARING HOUSES.

Tous les bureaux de poste de l'Empire d'Autriche sont rattachés à la Caisse d'Epargne, dont l'établissement central se trouve à Vienne. Indépendamment de sa destination primitive, la Caisse d'Epargne TIENT LES COMPTES DE PLUS DE TRENTE MILLE PERSONNES qui y sont affiliées et font annuellement, par son intermédiaire, des opérations dont le chiffre dépasse un milliard de florins.

La Caisse exige, des affiliés qui veulent

effectuer des transactions par son intermédiaire, un dépôt monétaire fixe de 100 florins, sans rapport, par conséquent, avec l'importance des opérations qu'ils peuvent traiter; elle leur ouvre un compte et leur délivre, sur leur demande, des carnets de chèques qui leur servent à effectuer les payements qu'ils désirent; tout cela se faisant à l'intervention d'un bureau de poste quelconque de l'Empire.

Chaque fois qu'un chèque est délivré par un affilié, la Caisse centrale de Vienne en est avisée par la poste et elle envoie immédiatement, par la poste également, un extrait de compte aux deux opérants. Chaque compte d'affilié est ainsi tenu à jour, aussi bien pour la Caisse centrale que pour l'affilié lui-même.

Voilà donc trente mille personnes qui pourraient, à la rigueur, se passer absolument de monnaie si leurs relations mutuelles étaient suffisantes pour leur permettre de pourvoir à toutes les nécessités de la vie; et ce résultat est obtenu simplement par le fait qu'un établissement officiel veut bien se charger de tenir le compte de caisse de toutes ces personnes.

Une institution analogue existe en Hongrie. On peut, d'ailleurs, rapprocher de ces organisa-

tions ce qui se passe déjà dans d'autres pays pour les grands établissements financiers patronés et garantis par l'Etat : la Banque nationale de Belgique, la Banque de France, etc., ne délivrent-elles pas des billets de banque à tous ceux qui leur offrent des garanties suffisantes? Contre un dépôt de titres considérés comme sûrs, contre des signatures bien connues, on y obtient du papier, des billets équivalents à de la monnaie métallique.

***

Ainsi, de divers côtés, la monnaie tend à être considérée comme un instrument précaire et défectueux de mesure; de plus en plus, les transactions se font par simple écriturement dans des comptes, au lieu d'exiger la manipulation d'espèces métalliques.

C'est dans cette voie que l'Etat doit entrer, en vue de généraliser, parallèlement au développement progressif du PRODUCTIVISME, le régime du compte, le COMPTABILISME.

Diverses étapes seront nécessaires. La première serait la substitution à volonté d'un carnet

comptabiliste, c'est-à-dire de bons à payer et à recevoir, véritables chèques, que l'Etat délivrerait moyennant garantie, monétaire si la monnaie est préférée, hypothécaire si le preneur est fortuné, ou encore moyennant garanties de tiers fortunés. Une transaction s'effectuerait comme suit : le payeur oblitérerait un bon à recevoir se trouvant aux mains du payé, en même temps que celui-ci oblitérerait un bon à payer se trouvant aux mains du payeur. Cette double oblitération marquerait, en somme, une sortie et une entrée du véritable livre de caisse que représente le carnet. Le payé pourrait d'ailleurs toujours, contre remise de ses bons à recevoir oblitérés, obtenir à la poste, de la monnaie pour clôturer toute opération comptabiliste. En vue de pouvoir conserver un double des opérations effectuées, les bons seraient avec souches que l'on garderait par devers soi après s'être dessaisi du carnet.

Mais le comptabilisme peut être poussé plus loin, et l'on peut envisager une phase de développement intégral où toutes les transactions s'effectueront sans monnaie.

Pour y arriver, il faut qu'à chaque moment et sur chaque carnet, on puisse retrouver la

personnalité des « transactionneurs », les parties traitantes devant pouvoir se rendre compte immédiatement de leur état de fortune réciproque.

Or, pour cela, admettons que chaque habitant soit numéroté d'après son lieu et sa date de naissance, d'après l'inscription au registre de l'Etat-civil. Par exemple, les provinces étant désignées par une lettre, les communes le seraient par un chiffre, d'après le rang occupé dans l'ordre alphabétique pour la province.

Ainsi, la province de Brabant portant la lettre D, la commune de Bruxelles étant la 44e par ordre alphabétique, et Monsieur X... étant inscrit à Bruxelles sous le n° 1141, sa désignation pour toutes les transactions, son cachet, sa signature seront D-44-1141.

Il est clair qu'ainsi on pourra toujours facilement retrouver le signataire d'un acte quelconque, sans cependant qu'il puisse être reconnu à la simple vue du carnet de paiement.

Puis, que l'État, par l'intermédiaire de bureaux comptabilistes, remette à chacun un carnet de compte formé de feuillets blancs pour le crédit et de feuillets de couleur, rose, par exemple, pour le débit, que ces feuillets soient

divisés en cases représentant des dizaines de mille, des mille, des centaines, des dizaines, des francs et sous-multiples d'unité.

A présent, quand X... aura besoin d'un objet quelconque, il ira chez Y..., par exemple, d'Arendonck (C-2-125). D'un coup d'œil, Y... constatera l'excédent de crédit de X..., absolument comme si aujourd'hui celui-ci exhibait un billet de banque; Y... n'hésitera pas à vendre sa marchandise, et si elle est achetée pour 125 unités, X... (acheteur) annulera par apposition de son cachet et la date de l'opération, sur les feuillets blancs (de crédit) de Y... (vendeur), une case de 100, 2 de 10, 5 de 1.

En même temps, Y... (vendeur) annulera sur le carnet de X... des cases exactement correspondantes, mais sur les feuillets roses (débit).

La transaction se sera donc faite sans monnaie, et les carnets de X... et de Y... en donneront la photographie exacte.

Une fois l'an, chacun portera son carnet au bureau comptabiliste de sa résidence où il aura son compte, et l'on dressera son bilan personnel annuel.

Si le carnet de X... offre plus de cases blanches annulées que de cases roses, c'est

qu'il a reçu plus qu'il n'a payé, c'est qu'il a réalisé des économies et son compte clôture en bénéfice.

Le bureau comptabiliste lui remet alors un nouveau carnet avec les cases représentant tout ou partie de son bénéfice, portant le cachet de l'Etat; c'est ainsi une reconnaissance réelle d'un crédit, à l'aide de laquelle X... pourra acheter des immeubles ou créditer quelque débutant dans les affaires, ou prendre une participation dans quelque entreprise, toutes opérations que les carnets de X... d'une part, et du vendeur, de l'emprunteur, ou de la société industrielle d'autre part, représenteront en détail et très clairement.

S'agit-il d'un emprunt hypothécaire, d'une demande de crédit, le porteur d'un carnet donnera ses unités de crédit en garantie à l'Etat et apposera sur les feuillets du carnet de l'emprunteur un cachet indiquant le montant du prêt ou du crédit accordé.

***

Un avantage immédiat du système sera une simplification manifeste dans toutes les opéra-

tions commerciales; le contrôle deviendra aisé et sûr, et, par là, mille causes de vol, de prévarication, d'immoralité, auront disparu.

Mais, du même coup également, l'Etat se trouvera merveilleusement outillé pour proportionner les impôts à l'importance effective des contributions de chacun dans la vie active nationale. Quoi de plus rationnel, en effet, que le prélèvement d'une taxe sur le total des transactions effectuées, lorsque le carnet comptabiliste sera épuisé? L'Etat se ferait, à ce moment, très naturellement payer le service qu'il aurait rendu en authentiquant les inscriptions de crédit-débit.

L'impôt s'ajusterait ainsi mécaniquement à l'état général des affaires et à l'état individuel des activités productives : il serait, en attendant l'établissement de l'impôt successoral unique et réitéré, parfaitement juste quant à sa base, et parfaitement simple quant à sa perception.

CHAPITRE IX

Aboutissement social

Si, faisant appel à toute la puissance de sa volonté, on parvient à quitter le milieu des questions actuelles et immédiates et à dominer le courant contemporain pour faire une pause de philosophie, il n'est pas difficile d'apercevoir vers quelles solutions ultimes marche la société.

Tout d'abord, il faut se garder d'un fréquent mirage.

Parce que les cent dernières années ont vu un développement inouï dans le domaine des inventions et des progrès techniques, on s'imagine communément que ce tourbillon prodigieux va continuer à entraîner le monde.

Mais on oublie que le mouvement scienti-

fique et industriel obéit à une loi de progression intense. Non seulement la population, mais l'instruction par habitant s'accroît de plus en plus, de telle sorte que le nombre d'hommes aptes à participer à la production augmente sans cesse. Ainsi, le monde se précipite, avec une rapidité qui donne le vertige moral, vers son état scientifique et industriel ultime, lequel sera atteint bien avant son extrême population : la science ne tardera pas à avoir dit son dernier mot de valeur, l'industrie à avoir réalisé sa dernière application sérieuse.

Cela peut paraître incroyable, au moment où les progrès déjà réalisés dans toutes les directions de l'activité humaine nous émerveillent et où les progrès encore à réaliser semblent constituer une mine inépuisable. On comprendra, cependant, qu'il puisse en être ainsi, si l'on réfléchit que, depuis un siècle, en partant à peu près du néant, on en est arrivé au développement colossal d'aujourd'hui. Il reste peut-être moins à faire qu'il n'a été fait déjà : la fatale et navrante échéance se laisse entrevoir; nos petits-fils ou arrière-petits-fils la subiront.

Si l'opinion courante est autre, c'est d'abord parce que, ainsi que nous venons de le dire, le

champ de création est immense à l'heure actuelle; ensuite, parce que nous continuons à demeurer dans l'ignorance absolue de la nature intime des choses, l'essence des principes fondamentaux de l'univers, force, matière, éther, énergie, étant encore pour nous une énigme.

Ces deux raisons, jointes à la fièvre de l'entraînement général vers la réalisation immédiate, obscurcissent vraiment nos facultés de prévision.

Et cependant, sommes-nous si loin d'avoir atteint la limite extrême de notre pouvoir en science et en industrie?

Après les améliorations de notre existence, qui résulteront des progrès que nous pourrons encore réaliser en chimie minérale et dans le domaine de la production et de l'utilisation de l'énergie, après la conquête mécanique de l'atmosphère et après la grandiose réalisation de la synthèse des principes organiques, alimentaires et autres, que restera-t-il à créer qui ait quelque valeur?

Rien.

Sans s'abandonner à la pénible et déprimante impression, à la sensation de néant, par laquelle on passe en songeant qu'après avoir

atteint le *summum* de connaissances et de pouvoir, on sera fatalement arrivé en même temps à la disparition définitive du surnaturel, à l'anéantissement de tout ce qui constitue la source que nous croyons si supérieure et si pure de nos sentiments, sans nous attarder à ce côté de la question qui n'a que faire ici, reprenons son aspect social qui est le vrai et le seul à considérer.

***

Supposons donc que la société mondiale, ayant atteint son apogée en science et en industrie, soit A L'ÉTAT DE RÉGIME qui correspond à cette situation et au degré d'évolution de l'homme moyen à l'époque considérée; l'ère de la recherche et de l'investigation a pris fin, il n'y a plus rien à découvrir ni à inventer, l'état stable qui précède l'état régressif est atteint, et il ne reste plus qu'à répandre ou à développer davantage ce qui a été déjà préalablement découvert ou inventé.

A ce moment, le nombre de capacités productives créées dans les périodes antérieures sera devenu maximum, par le fait de l'applica-

tion prolongée du capacitariat. L'application également longtemps prolongée de « l'impôt successoral réitéré » aura fait que, la fortune héréditaire ayant disparu graduellement, il n'y aura plus d'autre fortune que celle acquise par le travail. A un tel stade, la fortune possédée à un moment donné par un particulier sera due UNIQUEMENT à sa productivité; elle sera la représentation mathématique de la capacité productive de son possesseur. « A CHACUN SELON SA PRODUCTIVITÉ SOCIALE » sera la formule courante.

Bien plus, on pourrait dire que dans cet état stable de l'organisation sociale, CHACUN SERAIT RICHE SANS FORTUNE RELATIVE RÉELLE : car la fortune ne dépendant plus que de la capacité productive diffusée à l'extrême, le travail étant devenu en quelque sorte automatique, grâce au perfectionnement ultime de l'outillage, il est évident que la fortune de chacun, évaluée non en capital, — celui-ci croissant comme la richesse, — mais PAR RAPPORT A CELLE DE SES CONCITOYENS, diminuera.

Or, à ce moment, la tendance innée, immanente de l'humanité vers la justice sociale, ne sera-t-elle pas effectivement réalisée? Le Droit

tout entier ne sera-t-il pas pénétré de la valeur souveraine accordée à la personnalité productive de l'homme?

La seule évolution, libre et pacifique, n'aura-t-elle pas, sans contrainte, insensiblement et légitimement, consacré l'ÉGALITÉ DES HOMMES LIMITÉE A LA PÉRIODE DU DÉBUT DE LA VIE, chacun ayant le même point de départ au point de vue de la fortune et ayant droit à recevoir la même éducation, mais étant libre ensuite de tirer parti de ses capacités naturelles et acquises?

Et, de toutes les égalités auxquelles l'humanité civilisée aspire plus ou moins chimériquement, cette égalité-là, l'**égalité du point de départ,** n'est-elle pas la seule rationnelle? N'est-ce pas la seule qui puisse correspondre à la plus petite inégalité matérielle et intellectuelle possible entre les hommes?

Par là, en somme, aura disparu la grande injustice sociale qui aux hasards de l'hérédité, jette les uns tout nus dans l'arène et y fait entrer les autres armés de pied-en-cap. L'homme le moins doué, non seulement ne sera plus exposé à tomber dans la misère et à devoir travailler sans trève ni relâche pour vivre, mais

encore il jouira d'une certaine fortune à sa naissance, d'un certain temps disponible en rapport avec sa productivité et d'une certaine somme de distractions.

Il se sera établi un véritable NIVELLEMENT SOCIAL, non par l'abaissement FORCÉ de ceux qui occupaient les échelons supérieurs, mais par l'élévation LIBRE de ceux qui se trouvaient au bas.

Si quelques privilégiés héréditaires doivent s'en trouver moins bien que maintenant, parce qu'ils ne jouiront plus de fortunes exceptionnelles, un pareil état social n'en réaliserait-il pas moins l'idéal qui obsède toute l'humanité pensante ?

***

Dans cette phase, qui semble devoir être le terme du développement social, la propriété individuelle sera, en raison même de l'exaltation des capacités productives de chacun, pleinement conservée.
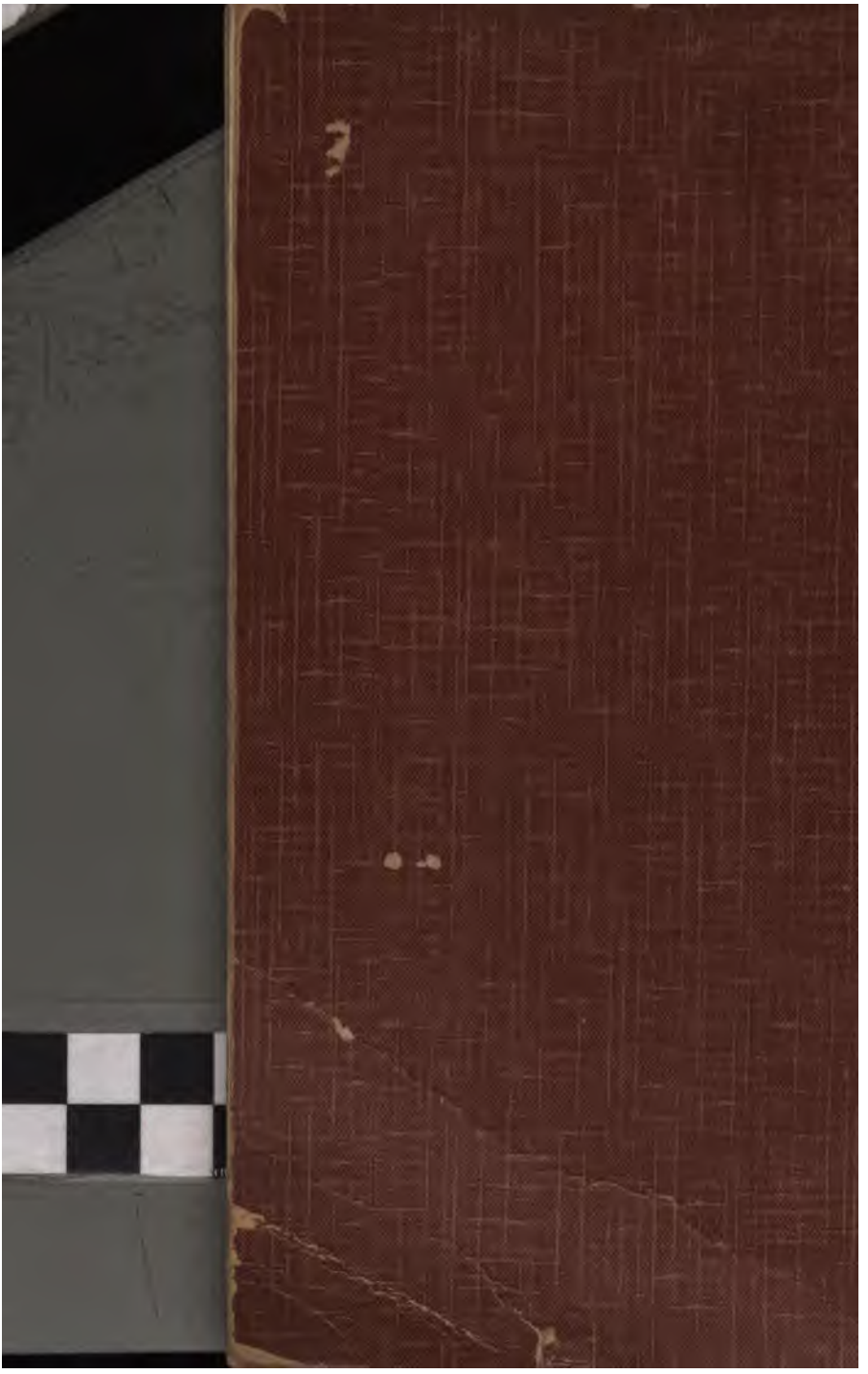
Mais, par suite de l'état de stabilité auquel on sera arrivé, les entreprises auront cessé d'avoir rien d'extraordinaire qui puisse donner